



REMPART
MUTUELLE

OFFRE  SPORT

LE SPORT, C'EST LA SANTÉ !



Rejoignez REMPART MUTUELLE
Jusqu'à **60€** remboursés*
sur votre adhésion sportive



Quel que soit le sport
que vous pratiquez,
nous remboursions de
30€ à 60€
votre abonnement,
votre licence sportive.

* Voir conditions : offre valable pour toute nouvelle souscription par le membre participant, chef de famille, avant le 31 décembre 2026 date de signature faisant foi (hors adhésion en contrats groupes et assimilés, hors bénéficiaires CSS) sur présentation d'une facture d'adhésion/affiliation nominative à un club sportif ou à une association sportive pour les saisons 2025/2026 et 2026/2027.

Pour le cas spécifique des abonnements à une salle de sport, l'abonnement doit être en cours au moment de l'adhésion à la Mutuelle ou, à défaut, prendre effet au plus tard dans les 3 mois qui suivent, pour une durée minimale de 6 mois.

1 seule licence/personne dans la limite de 3 personnes par famille. Remboursement après 3 mois d'adhésion effective, dans la limite des frais engagés à concurrence de 30€ pour les couvertures FORME, VITALITE, TONUS, ABELIA, ANIS TNS, LAURIER TER/TNS/HOSPI, BADIANE TER/TNS/HOSPI, et MINORIA TER, de 40€ pour les couvertures FORSYTHIA, MUSCADE TER/TNS/HOSPI, SOLIDERIA, SERENITIA, SECURITIA TER, SOBRELIA TER, de 50€ pour les couvertures BELOMBRA, SAFRAN TER/TNS, 55 ans et +, SILVER, MIDEORIA TER, PLENITIA TER (y compris adhésion culturelle) et de 60€ pour les couvertures MAGNOLIA, CORIANDRE TNS et PLENITIA + TER. Offre non cumulable avec toute autre opération en cours / Offre non renouvelable.



Protéger, au sens fort

0 970 82 81 80
(appel non surtaxé)

1, rue d'Austerlitz - CS 27261
31072 Toulouse cedex 6

